

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

PROCÉDURE ENSNP 2010 / 001

Fourniture et installation de matériels informatiques à l'école du paysage de Blois

1 – ACHETEUR PUBLIC

1- nom de l'organisme : l'école nationale supérieure de la nature et du paysage (ENSNP)
Autorité compétente du pouvoir adjudicateur: M. le Directeur de l'ENSNP
Adresse : 9 rue de la Chocolaterie – CS 2902 - 41029 BLOIS Cedex

2- référent administratif de la consultation : M. Stéphane PERRON, secrétaire général
Adresse : 9 rue de la Chocolaterie – CS 2902 - 41029 BLOIS Cedex
Tél : 02.54.78.37.00
Fax : 02.54.78.40.70
Email : perron@ensnp.fr

3- référent technique de la consultation : monsieur Christophe Le Toquin, responsable informatique
Adresse : 9 rue de la Chocolaterie – CS 2902 - 41029 BLOIS Cedex
Tél : 02.54.78.37.00
Fax : 02.54.78.40.70
Email : letoquin@ensnp.fr

2 – OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation a pour objet la fourniture et l'installation de plusieurs matériels informatiques, devant renouveler ou compléter des matériels à l'école nationale supérieure de la nature et du paysage, à Blois. Les ordinateurs et les périphériques devront fonctionner sous le logiciel d'exploitation OSX.

La présente consultation est composée d'un lot unique.

3 – TYPE DE PROCÉDURE

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

4 – DURÉE DU MARCHÉ

de la notification jusqu'au 31 juillet 2010, accompagnée d'une proposition de contrat de maintenance de trois ans à compter de l'installation.

5 – LIEU DE LIVRAISON

le matériel devra être livré et installé à l'adresse suivante :
l'école nationale supérieure de la nature et du paysage (ENSNP)
9 rue de la Chocolaterie – 41029 Blois cedex

6 – CONSTITUTION DU DOSSIER DE RÉPONSE

Contenu du dossier de réponse :
Une offre détaillée répondant aux clauses techniques ci-dessous,

7 – MODALITÉS DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres devront être entièrement rédigées en langue française.

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté.

Le pli fermé doit porter la mention : « **Ne pas ouvrir, marché passé selon une procédure adaptée portant la référence ENSNP 2010/001** ».

Les dossiers des candidats sont transmis par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et de garantir la confidentialité.

L'enveloppe devra contenir tous les documents relatifs à la candidature et à l'offre mentionnée dans le présent règlement.

Les offres seront préférentiellement adressées **par pli recommandé avec accusé de réception ou tout mode d'acheminement permettant de certifier la date de réception à l'adresse suivante :**

Monsieur le directeur de l'ENSNP – CS 2902 – 9 rue de la Chocolaterie – 41029 BLOIS Cedex,

Date limite de réception des offres : **le lundi 15 mars 2010 à 12 heures.**

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et heures limites de réception des offres ne seront pas retenus.

Délai de validité des offres : **90 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

8 – SELECTION DES CANDIDATS ET JUGEMENT DES OFFRES

Seuls peuvent être ouverts les plis qui ont été reçus au plus tard à la date et l'heure limite indiquées dans le présent règlement de la consultation.

Examen des offres

Le cas échéant, l'autorité compétente du pouvoir adjudicateur, ou son représentant, pourra être amenée à négocier et auditionner les candidats ayant présentés les offres les plus intéressantes. Le délai de réponse sera fixé dans le courrier d'invitation à la négociation.

L'analyse et le jugement des offres seront effectués à partir des critères d'attribution pondérés de la manière suivante :

- 1 - conditions de maintenance et délai d'intervention (pondération 40%).
- 2 - prix (pondération 30%)
- 3 - valeur technique de l'offre et adéquation avec la demande (pondération 30%),

Pour chaque critère, les candidats recevront une note qui sera fonction du nombre de réponses. (à titre d'exemple : si 4 offres sont reçues, la meilleure offre aura 4 points, la moins bonne aura seulement 1 point). Ces notes seront ensuite pondérées à l'aide des coefficients définis ci-dessus.

Les offres sont classées par ordre décroissant. L'offre la mieux classée est retenue.

Attribution

Après avis de la commission technique consultative de l'ENSNP, l'autorité compétente du pouvoir adjudicateur choisit l'offre en application des critères d'attribution.

Notification des résultats

Le candidat dont l'offre n'est pas retenue en est informé par courrier, dans les quinze jours ouvrés suivant la fin de la consultation.

Le candidat dont l'offre est retenue en est informé par courrier et immédiatement par téléphone.

ARTICLE 9 : DÉLAI DE LIVRAISON

L'objet du présent marché devra être livré, installé et testé de manière à permettre une mise en route effective du système avant le 15 avril 2010.

ARTICLE 10 : DÉTERMINATION DU PRIX

7.1 : contenu des prix

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, emballage et au transport éventuels jusqu'au lieu de livraison.

7.2 : nature des prix

Les prix sont fermes pendant toute la durée du marché.

ARTICLE 11 : PAIEMENT

modalités

L'objet du présent marché sera réglé en euros sur la base d'une facture présentée par le titulaire du marché. La facture sera présentée une fois l'ensemble constituant le présent marché livré, installé et tests effectués. Le paiement s'effectuera par mandat administratif dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de la facture.

facture

La facture sera adressée à :

Monsieur le directeur de l'ENSNP

9 rue de la Chocolaterie CS 2902 - 41029 BLOIS Cedex

La facture devra impérativement rappeler la référence du marché : ENSNP 2010/001.

ARTICLE 12 : GARANTIES APPORTÉES PAR LE FOURNISSEUR

Le fournisseur indiquera dans son offre les moyens dont il dispose pour satisfaire aux besoins de l'école nationale supérieure de la nature et du paysage (références).

ARTICLE 13 : ASSURANCES

Le titulaire s'engage à souscrire toutes assurances nécessaires pour couvrir de manière suffisante, par une ou plusieurs compagnies notoirement solvables, la responsabilité qu'il peut encourir soit de son fait, soit du fait des personnes travaillant sous ses ordres, à l'occasion de l'exécution du présent marché. Le titulaire s'engage à payer régulièrement les primes correspondantes afin de justifier de la régularité de sa situation à toute demande de l'organisme contractant, par la présentation des polices ou quittances correspondantes. Le titulaire s'engage à communiquer une attestation de ladite assurance dès que l'ENSNP en fait la demande, pendant toute la durée d'exécution du présent marché.

ARTICLE 14 : DIFFÉRENDS ET LITIGES

Les difficultés auxquelles peuvent donner lieu l'exécution du présent marché sont soumises à la compétence du Tribunal Administratif d'Orléans.

CLAUSES TECHNIQUES

ARTICLE 1 : CONTEXTE

L'école nationale supérieure de la nature et du paysage (ENSNP) est un établissement d'enseignement supérieur (école d'ingénieurs), créé sous forme d'EPA et placé sous tutelle du ministère de l'éducation nationale. Elle a besoin de compléter une partie de son parc informatique, jusqu'ici équipé de machines fonctionnant sous le logiciel d'exploitation OSX.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU BESOIN

Un ordinateur portable compatible Mac OSX

Ecran 13 pouces
4 Go de Ram
disque dur 250 Go
adaptateur vers écran VGA si besoin

Un ordinateur portable compatible Mac OSX

Ecran 15 pouces
1 moniteur supplémentaire 24 pouces avec adaptateur si besoin
4 Go de Ram
disque dur 320 Go
souris et clavier bluetooth

Station de travail compatible Mac OSX

Moniteur 24 pouces
8 Go de RAM
Disque dur 640 Go
Clavier et souris bluetooth

1 disque RAID externe pour serveur Mac OSX capacité 1 To en miroir (soit 2 To de disque)

5 scanners à plat auto alimentés en USB

2 disques durs externe 250 GO

2 barrettes de mémoire de 2 Go pour MacBook Pro

1 souris bluetooth

Extension de garantie 3 ans pour le tout.

Prise en charge de l'intervention souhaitée dans la journée, en jour ouvrable.